

*Le cas de l'école Bedford de la CSDM
Un climat toxique, de peur et de violence
C'est révoltant et inacceptable*

Pierre Potvin Ph.D. ps.éd. (16-10-2024)



Présentation du problème

La présentation du problème à l'école primaire Bedford de Côtes des neiges de la CSDM a pour source d'information ce qui circule sur les médias à partir du rapport d'enquête remis ces jours-ci au ministère de l'Éducation.

La crise qui sévit dans cette école existe depuis 2017 (soit 7 ans). On parle de la présence d'un noyau dur de 11 enseignants conservateurs de la communauté arabo-musulmane (origine maghrébine¹, entre autres de l'Algérie et du Maroc) qui crée un climat toxique.

Ce que le rapport d'enquête mentionne :

- Ce groupe d'enseignants (le noyau dur) faisait la loi dans cette école;
- Ces enseignants créaient un climat toxique (climat de peur et d'intimidation);
- Leur pédagogie était teintée de leurs valeurs conservatrices et fondamentalistes;
- Ils présentaient une vision et une conception différentes de l'éducation, de la pédagogie et des relations avec les élèves, des autres enseignants de l'école;

¹ Il faut faire attention à ne pas généraliser les attitudes et comportements des enseignants maghrébins, car à l'école Bedford, il semble bien que ceux qui se sont le plus opposés aux tendances conservatrices des 11 enseignants, ce soient d'autres enseignants maghrébins.

- Ils avaient des attitudes négatives envers les élèves en difficulté, en besoins particuliers;
- Ils adoptaient des pratiques pédagogiques inappropriées et n’enseignaient pas, ou peu, certaines matières au gré de leurs valeurs conservatrices notamment en sciences, en éthique, en culture religieuse et en éducation à la sexualité;
- Ils présentaient également des conceptions différentes de la démocratie, des relations avec la direction et du rôle de l’enseignant dans une école;
- Certains empêchaient des collègues de faire leur travail auprès des élèves;
- Ils adoptaient des comportements inacceptables tels:
 - Crier contre des enfants;
 - Tenter de fermer une porte sur les doigts d’un élève;
 - Se mettre à prier plutôt que de porter secours à une élève qui venait de perdre connaissance;
 - Pousser un élève au point qu’il tombe au sol;
 - Humilier des élèves et les envoyer au mur;
 - Faire de la violence psychologique en disant à un élève en difficulté : « il n’y a rien à faire avec toi, tu es une cause perdue ».

Ce climat toxique et de violence a duré sept ans. Combien d’enfants de cette école primaire ont subi cette violence. Possiblement des centaines.

Pourquoi est-ce que cette situation en éducation est inacceptable

Cette situation de violence, de climat toxique et de peur me fait réagir au plus haut point. C’est inacceptable dans notre système d’éducation québécois.

Voici pourquoi.

- *La violence.* Parce que je sais les conséquences sur un enfant de vivre de la violence à l’école. Cette violence je l’ai vécu dans mon enfance durant les années 1950. C’était une violence de la part d’enseignants et d’une direction d’école. J’étais un élève en difficulté (doubleur deux fois). L’idéologie religieuse et la conception pédagogique de l’époque justifiaient la violence physique (le châtiment corporel) et psychologique.
 - *Voici une illustration par mon vécu.* Mes devoirs mal faits ou mes comportements inadéquats avaient pour conséquences les coups de

*strap*² tous les lundis matin. Un directeur, qui dans son bureau, me frappe au visage à plusieurs reprises. Il avait perdu contrôle et j'avais vraiment peur. La remise des bulletins devenait un enfer, une torture psychologique pour ceux comme moi qui ne réussissaient pas bien à l'école. La distribution des bulletins se faisait comme suit : Le premier avec les meilleures notes se levait et allait chercher son bulletin. Il était applaudi par tous les élèves de la classe. Au fur et à mesure, presque tous les élèves étaient debout autour de la classe après avoir reçu leur bulletin. Il ne restait que moi le dernier de classe, le 31^e du groupe. Quelle honte, quelle tristesse et quelle dévalorisation je ressentais. Je me disais « si au moins je ne serais pas le dernier de classe ».

- Les conséquences de la violence vécue (violence physique et psychologique par l'humiliation) a laissé des traces négatives sur tout mon parcours de vie. Je peux en témoigner³.

- *La religion et la laïcité.* Au Québec nous avons travaillé durant plusieurs décennies pour en arriver à séparer l'éducation de la religion. Nous sommes devenus avec la loi 21 sur la laïcité une nation où la religion (l'idéologie religieuse) est séparée de l'état. Nos écoles sont maintenant laïques. Nous avons maintenant un milieu où la religion se pratique hors de l'école, soit à la maison, dans les mosquées ou les églises. Il n'est pas question de revenir en arrière après tous ces efforts.

- *L'immigration et les autres cultures.* On le dit, on le répète, les personnes qui choisissent d'immigrer au Québec se doivent d'adopter la culture et les valeurs de leur nouveau milieu. Au Québec, c'est la laïcité et une conception démocratique de l'éducation de même qu'une égalité homme/femme. Bien entendu les personnes immigrées ont la liberté d'exercer chez eux et dans leur église ou mosquée leurs pratiques religieuses et aussi d'éduquer leurs enfants selon leur idéologie. Toutefois, ils n'ont pas la possibilité de faire cela avec les enfants et adolescents des autres parents. Donc, pas dans nos écoles.

Je sais que parler d'immigration c'est délicat, mais il faut absolument protéger

² Au Québec, la *strap* était un instrument de châtiement corporel composé d'une lanière de cuir. Elle était généralement utilisée dans le système d'éducation pour punir un mauvais comportement. (Google -16-10-2024)

³ Pour en savoir plus, sur le négatif et sur le positif de mon parcours de vie, voir mon autobiographie : Potvin, P. (2022). *D'élève doubleur à professeur d'université*. KDP Amazon.ca

notre culture. Toutefois, je reconnais aussi qu'il est possible de l'enrichir avec l'apport des immigrants. Cependant, il faut rester prudent pour que notre culture québécoise ne soit pas rétrogradée à ce qu'on vivait il y a quelques décennies. Notre capacité de recevoir de nouveaux immigrants demeure donc limitée. Il faut donc bien gérer l'immigration.

Les solutions possibles

Le cas de l'école Bedford n'est sans doute pas un cas unique au Québec. Il devient très important que le ministère de l'Éducation en collaboration avec les CSS de s'assurer qu'il n'y ait pas d'autres cas au Québec, actuellement et dans l'avenir comme ce fut le cas de l'école Bedford.

L'un des moyens le plus efficace à mon avis, et en accord avec mon collègue Égide Royer⁴, est l'instauration au Québec, comme il se fait en Ontario, d'un ordre professionnel pour les enseignants. On le sait, les syndicats des enseignants ne sont pas favorables à cela, mais malgré un ordre professionnel les syndicats pourront continuer à protéger les conditions de travail de leurs membres enseignants alors que l'ordre professionnel s'occupera de protéger le public. Ici le public, ce sont les enfants et les adolescents du Québec dans nos écoles.

Un ordre professionnel comme celui des médecins, des psychologues, des psychoéducateurs(trices) n'aurait jamais attendu sept ans pour intervenir et possiblement suspendre le permis d'enseignement pour un temps limité ou à vie. En plus de rendre public les noms des fautifs afin de prévenir d'autres pratiques inadéquates.

⁴ Égide Royer psychologue et spécialiste en éducation milite depuis des années pour l'instauration au Québec d'un ordre professionnel pour les enseignants.